



RAPPORT
DES ACTIONS AU SERVICE DE LA CITÉ
D'ACTIVITÉ
2011
2012



LA FONDATION FFB

RESPONSABLE ET CITOYENNE



Le comité exécutif de la Fondation FFB

Aujourd'hui, le développement d'actions de proximité auprès des plus démunis n'a jamais été aussi indispensable, à l'heure où l'État se désengage chaque jour davantage. La générosité privée soutient des actions ciblées et pertinentes, intervenant en marge de la puissance publique et se substituant à elle. À ce titre, le rôle de stabilisateur social que jouent au quotidien, sans tambour ni trompette, ces milliers d'initiatives privées est devenu fondamental.

Pour sa part, forte de la tradition continue d'intégration propre au monde de la construction, la Fédération française du bâtiment (FFB) a créé une fondation en 2005, sous l'égide de la Fondation de France. Son objectif ? Compléter les actions qu'elle mène par d'autres moyens en matière de professionnalisation et de recrutement. Voilà donc plus de huit ans que la Fondation FFB accompagne les plus démunis pour qu'ils retrouvent à terme, dans la décence et la dignité, le chemin de la vie active.

La sélection des 65 dossiers qu'elle a accompagnés sur la période 2011-2012 montre que la Fondation subventionne de façon privilégiée des projets qui profitent au plus grand nombre, par leur caractère mutualisable et reproductible. Par ailleurs, pour mieux répondre à l'évolution de la nature des demandes d'intervention – tendance environnementale, mal-logement, précarité énergétique, transmission de la mémoire des métiers... – la Fondation a requalifié ses statuts en 2011. Son objet a été complété selon trois axes : la dimension sociale de l'insertion, l'accès au logement et la mobilité.

En effet, lutter contre la fracture sociale et les problèmes d'insertion professionnelle ne se limite pas à aider les personnes en difficulté à retrouver un emploi. L'exclusion est souvent liée à l'illettrisme, au mal-logement, à la privation d'autonomie, aux difficultés d'intégration, aux problèmes de santé physique ou psychologique voire de comportement. C'est pourquoi il est important de s'attacher à créer d'abord les conditions nécessaires pour reconstruire le lien social et, à terme, l'employabilité de ces publics.

Les 241 projets soutenus et les 11 000 personnes aidées depuis 2005 sont la preuve de l'investissement de la Fondation FFB, tant par le mécénat de compétences que par le mécénat financier.

SOMMAIRE

La marche à suivre pour vos projets	P. 2
Quelques chiffres-clés	P. 4
Nouvelles tendances des projets déposés	P. 6
Les dossiers financés en 2011 et 2012 :	
• Découverte & Orientation	P. 8
• Compétences & Métiers	P. 10
• Mobilité & Logement	P. 12
• Cadre de vie & Quotidien	P. 14
Mutualiser les réussites dans l'intérêt général	P. 16



ENSEMBLE SUR LE CHEMIN DE LA VIE ACTIVE

NOTRE CHAMP D'ACTION

La Fondation FFB met compétences et moyens au service des publics en situation d'exclusion, en soutenant les initiatives qui favorisent leur retour vers l'emploi. Elle apporte prioritairement son aide aux projets collectifs, aux actions de terrain, aux réponses pratiques permettant à ces personnes de retrouver au final dignité, confiance en soi et autonomie. La Fondation s'appuie sur le réseau de la FFB et son maillage territorial tout autant que sur une gouvernance exigeante composée d'une double instance de décision. La Fondation alloue des aides plafonnées à 15 000 euros pour des projets qui correspondent aux domaines d'intervention suivants :

- « **Cadre de vie & Quotidien** », pour recréer un environnement stable et favoriser l'insertion sociale ;
- « **Mobilité & Logement** », pour favoriser l'autonomie de déplacements professionnels et lutter contre le mal-logement ;
- « **Découverte & Orientation** », pour aider les plus démunis à trouver leur voie professionnelle ;
- « **Compétences & Métiers** », pour donner accès à la formation ou améliorer les conditions de travail.

Comme aime à le rappeler Georges Rigaud, président de la Fondation FFB : « **En étant la première organisation professionnelle à créer une fondation, la FFB a voulu rappeler que l'insertion fait partie de la culture du bâtiment. C'est un univers professionnel où l'homme occupe une place centrale, où la compétence, la solidarité, la responsabilité et le respect mutuel ont conservé tout leur sens. Ce secteur a toujours su accueillir et promouvoir des populations très diverses, qui compensaient le handicap de leur origine ou de leur formation par la volonté de s'en sortir.** »

Cet engagement de la Fédération française du bâtiment fait écho au mécénat développé par de nombreuses entreprises du secteur : 85 % des entreprises mécènes sont des PME qui, au-delà de l'avantage fiscal, partagent la conviction que donner génère des retombées en termes d'image et de cohésion interne, avec la fierté d'appartenir à une entreprise porteuse de valeurs.

NOS PARTENAIRES

Plus de 10 millions d'euros : c'est la somme des budgets annuels des différentes fondations du BTP – créées par des organismes professionnels ou des entreprises – en faveur de l'insertion des publics en difficulté. Un chiffre qui s'entend hors mécénat direct, en termes de dons en nature et en savoir-faire.

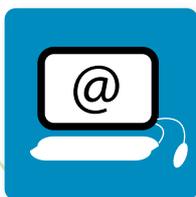
La Fondation FFB accompagne plusieurs de ces structures dans cet effort collectif, qui répond à une problématique économique de fond et qui à l'ambition de donner du sens à l'avenir. C'est notamment le cas des actions qu'elle conduit en partenariat avec :

- **La Fondation du BTP**, première institution du secteur à être reconnue d'utilité publique en 2004 est en fait héritière d'une association d'entraide professionnelle née en 1941 qui a géré la retraite et la prévoyance des cadres et des ETAM de la filière en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire. Prévention des risques professionnels, solidarité entre les générations, promotion des métiers et lutte contre l'exclusion forment les quatre axes d'intervention de cette fondation qui met également à la disposition des professionnels du BTP un fonds d'entraide.
- **La Fondation BTP Plus** a été créée en 2007 par la société paritaire BTP Gestion, mandatée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour gérer les sommes en déshérence au titre du régime professionnel de participation. Sa vocation : subventionner des projets innovants pour l'autonomie des personnes et la promotion sociale. Fin 2011, elle a lancé un appel à projets spécifique : « Accroître les chances des salariés du BTP actuellement au chômage, total ou partiel, pour retrouver un emploi. »
- **La Fondation du Patrimoine**, dont la FFB est membre fondateur, a pour objectif essentiel de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé. Cependant, elle a destiné une partie de son budget à la lutte contre l'exclusion et la transmission des savoir-faire traditionnels en 2011, action reconduite en 2012.
- **Bouygues construction, Eiffage, Vinci** : les fondations créées par les majors ne doivent pas être oubliées dans ce panorama du mécénat. Accéder à l'éducation, se former, lutter contre la précarité, améliorer les conditions de vie, se loger, se déplacer, retrouver un emploi, se cultiver ou apprendre à respecter les règles grâce au sport sont autant d'actions solidaires qu'elles conduisent pour que les populations socialement fragilisées retrouvent leur place dans la cité.



LA MARCHÉ À SUIVRE

1 CANDIDATURE



En consultant le site Internet <http://www.fondation-ffb.fr> l'association demandeuse prend connaissance des critères de sélection et des formalités d'octroi de subvention et de paiement. Elle peut télécharger la fiche de synthèse à joindre au dossier.

ATTENTION !

Conformément à l'objet qui est le sien, la Fondation FFB n'intervient pas dans les domaines suivants :

- la santé et l'humanitaire international ;
- le fonctionnement régulier de l'organisme ;
- les manifestations ou événements ponctuels ;
- les actions liées au développement durable sans dimension solidaire ;
- les projets n'alliant pas vocation sociale et caractère économique ;
- les projets individuels ;
- les actions hors du territoire français.

2 PORTAGE



Tout dossier doit être obligatoirement « porté » par un **référént** (au niveau local) issu du réseau FFB qui peut, selon les cas :

- identifier et proposer un projet à la Fondation ;
- relayer la demande d'une association locale.

LE RÉSEAU, LA PORTE D'ENTRÉE

La Fondation s'appuie sur les instances décentralisées de la FFB (un maillage territorial de 850 collaborateurs) auxquelles s'ajoutent les 57 000 entreprises adhérentes. Ce vaste réseau est composé de femmes et d'hommes qui peuvent, selon le cas, faire remonter des projets susceptibles d'intéresser la Fondation ou les relayer lorsqu'ils sont directement sollicités par le monde associatif lié à la réinsertion.

3 DÉPÔT



Envoyez vos dossiers papier par la poste au **33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16**. Pas de dossier accepté sous format numérique. Merci de bien identifier ce que subventionnera l'aide de la Fondation.

ATTENTION !

- Il est impératif de remplir très attentivement le dossier (présentation complète) avec toutes les précisions et les pièces justificatives demandées (notamment les devis concernant le projet à subventionner).
- Le cachet de la poste faisant foi, un dossier déposé après la date limite du **31 mars** ou du **31 octobre** ne pourra pas être pris en compte.

POUR VOS PROJETS

ACCOMPAGNEMENT, SUIVI ET ÉVALUATION

Une fois le projet sélectionné et l'objet précis de la dotation défini, une convention tripartite lie l'association, la Fondation et le pilote FFB.

Ce dernier prend contact avec le porteur de projet, assure le suivi de la réalisation de l'action subventionnée, mais également son évaluation.

Il peut aussi apporter un appui technique et une aide à la maîtrise d'ouvrage, une implication personnelle qui relève du mécénat de compétences.

Dans la mesure du possible, lorsqu'elle en est informée, la Fondation FFB participe à l'inauguration des projets qu'elle a soutenus.

6 RÉALISATION



LE VERSEMENT

Aide plafonnée à 15 000 euros par projet.

Le déblocage des fonds se fait uniquement après examen des justificatifs (factures acquittées et compte rendu détaillé du projet financé).

Après l'accord de la Fondation FFB, le règlement est effectué par la Fondation de France.

Attention ! Aucune réaffectation ultérieure des fonds n'est acceptée.

5 DÉCISION



Le comité exécutif

Il se compose de cinq personnalités extérieures, de quatre représentants du fondateur et d'un représentant de la Fondation de France. Il se réunit deux fois par an : en mai et en décembre. Il accorde souverainement les aides aux projets qui ont retenu son attention de par leurs dimensions humaines, citoyennes et solidaires pour accompagner les publics bénéficiaires sur le chemin de la vie active. La décision finale est communiquée en juin et en janvier.

4 PRÉSÉLECTION



Le comité consultatif

Il rassemble des représentants territoriaux de la Fondation. Doté d'un rôle de pilotage, il instruit chaque dossier et en contrôle l'éligibilité : conformité des statuts de l'association, viabilité financière du projet, adéquation de la demande avec les priorités de la Fondation, caractère pérenne du projet.

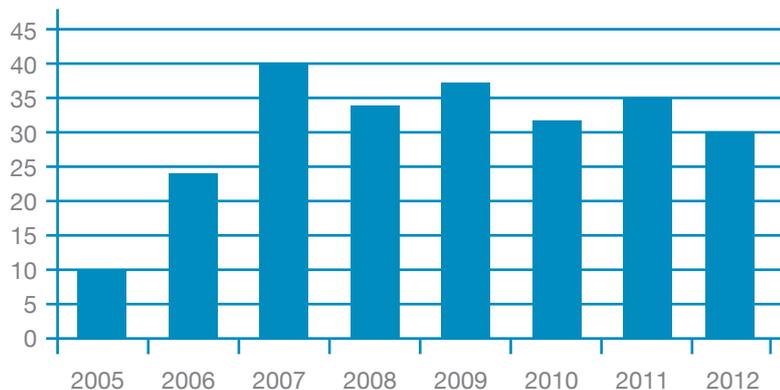
Ce comité est amené à prendre contact avec les associations pour bien comprendre leurs motivations et leurs besoins, mais aussi pour se renseigner sur le bien-fondé du projet et la qualité du demandeur. Une fois toutes les vérifications effectuées, il émet un avis soumis au comité exécutif.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



Georges Rigaud, président de la Fondation FFB, avec des jeunes apprentis métalliers lors du concours MetalFlash.

NOMBRE DE PROJETS SUBVENTIONNÉS DEPUIS 2005



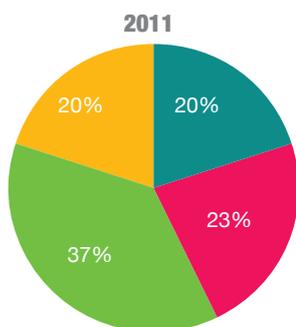
Pour 2011 et 2012, sur les 86 dossiers éligibles, 65 ont été sélectionnés.

Les domaines d'intervention retenus comme cœur de cible de la Fondation FFB ont été pour cette période : « Compétences & Métiers » et « Mobilité & Logement ».

241 projets soutenus
depuis 2005

11 000 personnes aidées
depuis 2005

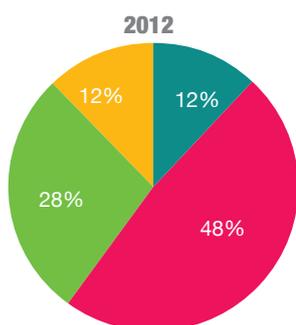
TYPLOGIE DES PROJETS



35 dossiers subventionnés en 2011

- 7 projets « Découverte & Orientation »
- 8 projets « Compétences & Métiers »
- 13 projets « Mobilité & Logement »
- 7 projets « Cadre de vie & Quotidien »
- 19 financés au plafond de la subvention (15 000 euros)
- 11 dossiers refusés

- Découverte & Orientation
- Compétences & Métiers
- Mobilité & Logement
- Cadre de vie & Quotidien



30 dossiers subventionnés en 2012

- 3 projets « Découverte & Orientation »
- 12 projets « Compétences & Métiers »
- 7 projets « Mobilité & Logement »
- 3 projets « Cadre de vie & Quotidien »
- 16 financés au plafond de la subvention (15 000 euros)
- 10 dossiers refusés

86 projets déposés
en 2011-2012

65 projets sélectionnés
en 2011-2012

9 nouveaux départements impliqués

80 % du territoire
(avec les DOM-TOM) couverts

85 référents et pilotes mobilisés

8 projets mutualisés

5 projets « verts »

8 projets sur
le mal-logement et
la précarité énergétique

NOUVELLES TENDANCES



VERS DES PROJETS « VERTS »

Concept d'une maison bois évolutive pour loger des travailleurs pauvres, travaux de menuiserie et de mobilier urbain en bois ou encore création d'un pôle « déchets verts » sont autant de nouvelles pistes d'activité mises en pratique par des structures d'insertion. Les prestations liées au « durable » représentent en effet un gisement d'emplois à développer.

Née d'une réflexion sur l'aide alimentaire et de l'envie des bénéficiaires de s'impliquer dans les quartiers Nord de la Roche-sur-Yon, **Graine d'ID** éclôt en 1995 autour d'un petit jardin, d'activités de couture, d'une lingerie et de préparation de repas. Table hebdomadaire, ateliers de cuisine, épicerie solidaire, propositions de chantiers d'insertion, passage au bio pour le maraîchage sont autant de pistes explorées par cette association au cours des 15 dernières années.



En 2010, elle rencontre des difficultés pour renouveler ses contrats d'insertion. Parallèlement, la rénovation urbaine perturbe le cadre de l'association. Il est temps de prendre du recul : en 2011, une étude permet de redéfinir le champ d'intervention de l'association. Si elle veut toujours prendre part activement à l'amélioration économique et sociale de son territoire d'implantation, elle décide de développer de nouvelles activités économiques pour s'assurer une meilleure stabilité financière.

Comme le précise sa présidente : « *L'association continuera de semer des graines pour permettre aux personnes en difficulté de devenir les acteurs de leur insertion et continuera d'avoir des idées à soumettre aux partenaires pour planter le décor des années futures.* »



Un pôle environnement a ainsi été lancé, soutenu par la Fondation FFB : service de broyage des déchets verts, élagage des espaces verts, entretien des composteurs collectifs. Une convention avec La Roche-sur-Yon Agglomération pour un passage gratuit chez les habitants de la ville a d'ailleurs été signée.

AGIR CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Fondation FFB a été approchée par différentes associations pour la rénovation d'habitats destinés à des populations fragilisées. Elle a accepté de s'engager dans cette problématique du **logement social**, notamment sur le thème de la précarité énergétique, à condition que les projets comportent une dimension « employabilité » et qu'un pilote du réseau FFB soit identifié localement.

Parmi les projets retenus, on peut citer la mise en peinture et menuiserie de **trois logements sociaux gérés par Habitat et Humanisme**. Cette antenne du Calvados a pour activité principale de mettre à disposition des personnes en perte d'autonomie un lieu de vie adapté à leur situation. Elle a trouvé un relais efficace de son action avec la promotion de l'École supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment locale (ESJDB).

Autre exemple : **la réhabilitation d'un logement F5**, situé dans un quartier vivant du X^e arrondissement de Paris. Le travail d'isolation par l'intérieur (murs, plafonds, planchers) est accompagné d'un changement des huisseries, des fenêtres mais aussi de l'installation d'une nouvelle chaudière à gaz et d'une VMC aidant à faire baisser la facture énergétique de ce logement tout en améliorant sa qualité. Une remise aux normes électriques et sanitaires est également entreprise. Ainsi ce 75 m² rénové pourra être occupé par une famille nombreuse en difficulté, alors que ce type de logement manque cruellement dans Paris.

DES PROJETS DÉPOSÉS



CAUSES NATIONALES : ACTIONS CROISÉES

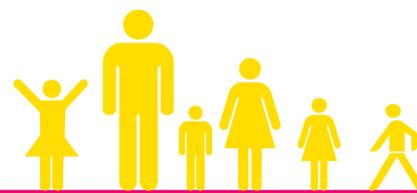
La Fondation FFB a soutenu un projet de **ferme pédagogique** dans le Nord-Pas-de-Calais pour favoriser l'insertion de jeunes autistes, grâce aux soins animaliers. Elle apporte ainsi son aide aux actions engagées contre l'autisme, déclarée cause nationale en 2012.

Avec l'extension du **Village Répit Familles « La Salamandre »**, la Fondation FFB s'est fortement engagée aux côtés de **l'Association française contre les myopathies (AFM)**. C'est ainsi que, le 3 décembre 2011, les clés de quatre maisons à Saint-Georges-sur-Loire (Angers) ont été remises à la présidente de l'AFM lors du **25^e Téléthon** sur France 2. Des bâtiments pensés et réalisés en un temps record de quatre mois. L'objectif : offrir aux aidants soutenant leurs proches, malades et dépendants, un lieu pour souffler, en étant à proximité d'un environnement médical qui peut les soulager durant leur séjour.

Le site recevait 60 résidents à l'année en long séjour : une capacité d'accueil insuffisante au regard des besoins. Des entreprises adhérentes de la FFB ont donc construit quatre

logements de type T3, d'une surface de 80 à 90 m², comprenant deux chambres, une salle de séjour, une cuisine et une salle de bains. « *La chambre qui héberge le malade bénéficie d'une ouverture sur le jardin afin que l'équipe médicale puisse prodiguer les soins la nuit sans réveiller sa famille* », précise l'architecte François Baudon. Un système de mur à ossature bois a été choisi pour sa rapidité de mise en œuvre et son caractère durable. Un toit végétalisé et un bardage bois en façade ont également été prévus, en accord avec le site qui se trouve dans une forêt de 56 000 m². Ces maisons répondent aux problématiques actuelles de la filière : qualité environnementale, performance énergétique et accessibilité. Coordination et motivation ont été les clés de ce défi relevé, montrant une nouvelle fois que la profession est capable de créer une chaîne de solidarité en se mobilisant autour d'un projet porteur de valeurs.

Une aide dans la continuité, puisque la FFB avait déjà financé la réalisation d'une salle de spectacle de 300 m² au sein de la résidence, à l'occasion du Téléthon 1991.



Bâtiment Jeunes, entrepreneurs et solidaires

14 jeunes alsaciens en formation à la direction d'entreprise du BTP ont lancé un beau projet d'aide à la SPA. Parmi eux, la Bartenheimoise Laurie Bach.

Laurie Bach est en formation à la direction d'entreprise du BTP de l'École supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment. C'est dans ce cadre, avec sa promotion Alsace 7, qu'elle doit réaliser un projet à caractère solidaire. Les 14 élèves, issus de différents corps de métiers du bâtiment, ont choisi de réhabiliter la chatterie de la SPA de Haguenau.

Un défi local



Les jeunes de troisième ont prêté main forte aux étudiants.

La jeune Bartenheimoise travaille chez TPPS, l'entreprise de son père, à Sierentz. Elle est en

sation, mais surtout le travail en équipe sont les clés de la réussite de ce projet.

Alsace 7 ont trouvé des solutions à hauteur de leur niveau à l'aide de la Fédération

Découverte des métiers du BTP sur un chantier de réhabilitation impliquant des jeunes de la section d'enseignement général et professionnel adapté.

Organisme : SPA de Haguenau avec le soutien de la promotion ESJDB- Alsace 7. Subvention accordée pour l'achat de matériaux et d'équipements de protection individuelle.

La formation des élèves de l'École supérieure des jeunes dirigeants (ESJDB) inclut la réalisation d'un projet professionnel à caractère solidaire. La promotion Alsace 7 a décidé d'allier action pratique et découverte des métiers. Le bénéficiaire : la SPA de Haguenau. D'importants travaux étaient à engager : démolition, gros œuvre, couverture, électricité et plâtrerie. Pour ce faire, les 14 futurs entrepreneurs ont été secondés par les jeunes collégiens en 4^e et 3^e de la section d'enseignement général et professionnel adapté du collège André-Maurois (Bischwiller). Chaque samedi matin, tous se retrouvaient sur le chantier. D'une part, les collégiens ont pu appréhender concrètement le monde du bâtiment dans sa diversité. D'autre part, les jeunes dirigeants ont eu l'occasion de mettre en pratique la coordination, l'organisation et le travail en équipe qui sont des compétences-clés pour leurs futures fonctions de chefs d'entreprise. Si le défi technique et humain a été relevé, la problématique financière n'a pas été simple à résoudre : ce ne sont pas moins de 65 000 euros qu'il fallait trouver ! Là-aussi la promotion de l'ESJDB s'est démenée. Mécénat de compétences, dons de matériels et subvention de la Fondation FFB se sont complétés pour concrétiser ce projet.



Partie prenante dans certaines structures d'insertion, nous identifions des projets éligibles et l'indiquons à la Fondation FFB. La Fédération régionale relaie aussi sur le terrain les possibilités de subvention accordée par la Fondation, notamment auprès des promotions de l'ESJDB qui ont le choix de monter un projet collectif à vocation sociale dans le cadre de leur diplôme. Alors, si on nous demande de l'aide pour le montage financier et de communication du dossier, nous mettons volontiers la main à la pâte !

Un référent régional, secrétaire général



& ORIENTATION



Parcours expérimental de découverte des métiers de la restauration du patrimoine et de valorisation des acquis pour des jeunes en insertion.

Organisme : Union Rempart.
Subvention accordée pour la création d'outils d'auto-évaluation et d'évaluation dans le cadre d'un « livret de compétences ».

• *Le plus* : mutualisation de l'action au sein du réseau de l'association.

Aménagement des nouveaux locaux de l'association qui travaille à l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes (16-25 ans) au travers de projets individualisés.

Organisme : Mission locale de Troyes.
Subvention accordée pour le câblage informatique.

Inser Pro Jeunes : pour aider 25 jeunes en difficulté à construire leur projet socioprofessionnel grâce à un accompagnement spécialisé.

Organisme : Iris 65.
Subvention accordée pour des bourses individuelles.



Découverte des métiers pour des personnes éloignées de l'emploi.

Association : Inter's Flandre.
Subvention accordée pour le matériel informatique et un véhicule monospace destiné aux visites en entreprise ou sur chantiers.

Création d'un espace emploi.

Organisme : Centre d'Autrans - EPIDE.
Subvention accordée pour des travaux, l'achat de mobilier et d'équipements.

Aide au recrutement par la mise en relation employeurs et personnes en fin de formation, qui a permis de signer 600 contrats en 2011.

Organisme : INDIBATP Alsace.
Subvention accordée pour l'investissement informatique (serveur, ordinateurs, logiciel de paie) et pour la formation des utilisateurs.

• *Le plus* : mutualisation au sein de l'interprofession.



Découverte des métiers du bâtiment au travers de la réalisation d'un pressoir à cidre.

Organisme : Les Mordus de la pomme, avec le soutien de la promotion ESJDB - Bretagne 7.
Subvention accordée pour la fabrication d'un pressoir.

• *Le plus* : une exposition a été organisée à l'abbaye de Beaufort.

Découverte des métiers dans le cadre de la construction d'un bâtiment ossature bois destiné à devenir un support technique des nouvelles filières du développement durable et de l'éco-construction.

Organisme : Vexin Insertion Emploi (VIE).
Subvention accordée pour l'achat de matériaux.

Création d'un espace emploi pour favoriser une recherche plus autonome des stagiaires du centre.

Organisme : Centre de Velet - EPIDE.
Subvention accordée pour le mobilier et les équipements.

COMPÉTENCES



Remise en état du site historique d'exploitation minière La Butte Rouge (Orne), dans le cadre d'un chantier de formation et de réinsertion sociale.

Organisme : Le savoir et le fer.

Subvention accordée pour l'achat de matériaux.

Les fours de calcination de La Butte Rouge à Dompierre (Orne) constituent un précieux patrimoine sidérurgique à sauvegarder.

Ce projet de restauration – deux fours et deux quais de chargement - représente une opportunité pédagogique pour les stagiaires de l'Afpa de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Ils ont ainsi eu l'occasion de mettre en œuvre des techniques différentes, mais aussi d'associer des matériaux pour la reprise des maçonneries extérieures en granit, la réfection des parements intérieurs ou encore la restitution de l'arase en briques sur 75 mètres. Une dizaine de personnes – dans une démarche de spécialisation, d'apprentissage ou de reconversion – ont ainsi pu se former.

Ce chantier a également des fins culturelles et touristiques. Il n'existe à ce jour plus de fours dans l'Ouest français, hormis ceux de La Butte Rouge, survivance d'un riche passé minier et industriel. Abandonné à la végétation, puis redécouvert il y a dix ans, le site fait désormais partie du « circuit du fer », mais nécessite d'être restauré pour prévenir sa dégradation.

Enfin, ce projet a décroché l'appui de plusieurs partenaires pour se concrétiser : la Fondation du Patrimoine, le Parc national régional Normandie-Maine, Actions insertion familles rurales de Flers, le Crédit agricole, la Fondation Pays de France. Ces financements croisés témoignent de l'intérêt et du sérieux de ce projet.

Apprentissage de la maçonnerie du bâti ancien, transmission de la mémoire des métiers et efforts financiers partagés sont autant de raisons qui ont incité le secrétaire général de l'Orne à soumettre ce projet à la Fondation FFB.



Chantier d'insertion pour l'embellissement des espaces extérieurs de la Cité du Clos permettant une approche des métiers du bâtiment par huit volontaires.

Organisme : ADDAP 13.

Subvention accordée pour un accompagnement individualisé.

Concept de la maison bois évolutive (MBE) construite par des personnes en réinsertion et destinée à des travailleurs pauvres.

Organisme : Association Interval.

Subvention accordée pour l'achat de matériaux et la formation des personnes aux métiers du BTP.

Chantier d'insertion pour la rénovation de logements et permettant la professionnalisation de 12 demandeurs d'emploi formés en amont par le Greta.

Organisme : Résidences Chalon Jeunes. Subvention accordée pour l'achat de matériaux.

Demande d'appui technique de l'action du GEIQ qui regroupe les employeurs locaux du BTP pour permettre à des personnes marginalisées de retravailler, grâce à l'obtention d'une qualification professionnelle.

Organisme : GEIQ BTP Creuse.

Subvention accordée pour l'achat de deux ordinateurs, d'un photocopieur, d'une imprimante, d'un scanner et d'un télécopieur.

Plate-forme de formation professionnelle.

Organisme : Maison de l'emploi Périgord Noir, avec le soutien de l'atelier-chantier d'insertion « La main forte ».

Subvention accordée pour l'achat de matériel pédagogique sur les métiers du BTP, secteur d'activité porteur.



Donner à la Fondation FFB est une autre manière de contribuer à la promotion de nos métiers auprès des nouveaux "entrants", qu'il s'agisse de jeunes en formation initiale ou d'adultes en reconversion.

Un chef d'entreprise





MÉTIER



Atouts BTP : action expérimentale de formation et d'accompagnement de 60 jeunes de zones urbaines sensibles.

Organisme : Fédération nationale des clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (Crépi). Subvention accordée pour l'hébergement et la restauration des stagiaires.

• *Le plus :* mutualisé au sein du réseau Crépi.

Atelier et chantier d'insertion via la réhabilitation du patrimoine sur les communautés de l'Estuaire pour mieux appréhender les réalités professionnelles.

Organisme : Compagnons bâtisseurs Aquitaine. Subvention accordée pour l'achat d'un échafaudage et d'outillage.

Création d'un atelier pédagogique.

Organisme : Bordeaux Bastide, avec le soutien de la promotion ESJDB-Aquitaine 7. Subvention accordée pour les travaux permettant l'aménagement du bâtiment industriel initial en atelier.

Apprentissage des métiers de la restauration du patrimoine dans le domaine de la pierre par des jeunes en insertion professionnelle.

Organisme : GEIQ Monuments Historiques Paca. Subvention accordée pour l'achat d'outils et d'équipements de protection individuelle.

Étude sur les parcours d'insertion professionnelle des jeunes, en lien avec la féminisation des emplois, pour analyser les méthodes de recrutement et d'intégration dans les entreprises de bâtiment de Bretagne.

Organisme : Association bretonne de promotion de la recherche sur la jeunesse. Subvention accordée pour la réalisation de cette enquête de terrain.

• *Le plus :* mise à la disposition de la profession d'une évaluation de sa politique d'intégration des jeunes.



Néo bois-Toupie : une nouvelle activité de menuiserie et de mobilier urbain en bois, dans le cadre d'une entreprise d'insertion.

Organisme : NéoBois. Subvention accordée pour l'achat d'un véhicule et de matériel.

Ressourcerie Récup'mat vise à collecter et trier des déchets ménagers et de chantier dans le cadre de la déconstruction de logements à Caudry (opération ANRU) pour les valoriser, grâce à l'ouverture de deux magasins d'objets recyclés.

Organisme : Solidarités Multi Services. Subvention accordée pour l'achat d'un camion-benne.

Agir pour les jeunes des quartiers sensibles en leur transmettant les valeurs et la discipline véhiculées par la boxe.

Organisme : Boxing club boulonnais. Subvention accordée pour l'achat de matériel (sacs de frappe, rail de fixation, gants et protections, matériel de musculation...).

Création d'un pôle déchets verts, dans le cadre de la diversification des activités de l'association, pour redonner aux personnes en difficulté un travail mais aussi confiance en eux.

Organisme : Graine d'ID. Subvention accordée pour l'achat d'un camion-benne, d'outillage et d'équipements de protection.

Création d'un site Internet et d'un QCM sur l'information « Hygiène et Sécurité » pour tout nouveau salarié du GEIQ, en complément de la formation obligatoire de deux journées, organisée par l'entreprise d'accueil.

Organisme : GEIQ BTP Bourgogne. Subvention accordée pour cofinancer les prestations d'un webmaster qui sera embauché en CDD.

• *Le plus :* mutualisé au sein du réseau des GEIQ, avec l'appui de l'OPP-BTP.



Savoir-être au travers des valeurs véhiculées par la boxe.

Organisme : Académie Christophe Tiozzo (Toulouse). Subvention accordée pour les équipements individuels et collectifs afin de garantir un encadrement optimal.

Un jeu d'insertion « Speed comport'in », permettant d'apprendre les principes de l'entreprise mais aussi les règles à respecter pour un retour à l'emploi.

Organisme : EPIDE. Subvention accordée pour doter les 17 centres d'un jeu d'insertion avec formation des animateurs sur chaque site.

• *Le plus :* mutualisé au sein du réseau EPIDE.

Transformation des pierres extraites de la carrière d'Hannogne-Saint-Martin par une entreprise d'insertion pour la sauvegarde d'un ouvrage militaire (le fort et la batterie des Ayrelles).

Organisme : Ardennes Patrimoine et Insertion. Subvention accordée pour l'achat de machines-outils.

Restauration de l'espace de Revermont, où 12 détenus travailleront dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Organisme : Tremplin - Homme et Patrimoine. Subvention accordée pour cofinancer l'achat des huisseries.

Évaluation qualitative des actions « conduite de projet à vocation solidaire » pilotées par les promotions ESJDB avec le soutien financier de la Fondation FFB, afin d'identifier les bonnes pratiques et de définir des critères de mesure mutualisables.

Organisme : ESJDB. Subvention accordée pour conduire cette étude.
• *Le plus :* ce retour d'expérience prendra place dans le bilan pédagogique que réalisera l'ESJDB à l'occasion de son 20^e anniversaire, en 2014.

MOBILITÉ



Répondre au nouveau marché obtenu par l'association pour l'entretien du linge des écoles maternelles et primaires de la ville de Nantes.

Organisme : Hepdalé Nantes Services.

Subvention accordée pour l'achat d'un lave-linge grande capacité.

La Fondation FFB se montre particulièrement sensible à des projets qui visent à rendre leur autonomie professionnelle à des populations fragilisées. Facilités des déplacements, accès à un logement décent mais aussi pérennisation ou développement des activités des entreprises d'insertion sont autant de champs d'actions possibles.

Hepdalé, qui signifie « sans retard » en breton, est aussi une association de services textiles (lavage, repassage, couture, relais pressing) qui regroupe un magasin, un atelier et une laverie sociale. Depuis cinq ans, suite à un appel d'offres remporté, Hepdalé accueille les SDF dont les tickets du CCAS leur permettent de laver leur linge. « Offrir aux salariées en insertion une activité diversifiée incluant l'accueil de la clientèle, la gestion du linge, l'utilisation de machines professionnelles, la satisfaction motivante d'un travail à but social », tels sont les objectifs de cette association.

Les actions d'Hepdalé Nantes Services se distinguent par l'implantation réussie de l'association dans le tissu local de l'économie solidaire. Parce que le travail d'insertion socioprofessionnel ne peut se faire seul, cette association s'est inscrite dans une logique de réseau et de partenariat. Proche d'organismes gérant des chantiers d'insertion ou dédiés à l'employabilité des femmes mais aussi des représentants institutionnels des entreprises d'insertion, elle est reconnue par les pouvoirs publics locaux financeurs.

« Le référent et le pilote d'un projet aidé sont forcément membres d'une structure de la Fédération française du bâtiment à l'échelon national, régional ou départemental, en qualité de professionnel élu ou de salarié-permanent. L'un agit en amont, l'autre en aval. Les premiers font remonter les projets intéressants et évaluent le sérieux des demandeurs. Les seconds, dont je fais partie, s'assurent que l'action subventionnée est réalisée comme prévu. Une mission de contrôle d'une utilisation à bon escient des fonds alloués. Une référente nationale, salariée de la FFB »



Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par le volontariat.

Organisme : Les Compagnons bâtisseurs.

Subvention accordée pour la formation des tuteurs.

• *Le plus* : mutualisé au sein du réseau de l'association.

Ouverture d'une nouvelle école de conduite associative à Montpellier.

Organisme : Passerelles Insertion.

Subvention accordée pour le financement d'une voiture-école.

Création d'une ferme pédagogique pour favoriser l'insertion de jeunes autistes, grâce aux soins animaliers.

Organisme : Autisme Nord, avec le soutien de la promotion ESJDB – Nord-Pas-de-Calais 8.

Subvention accordée pour l'achat de chalets éducatifs.

Sécurisation et adaptation des locaux aux besoins de l'association en matière de collecte et de commercialisation de vêtements, par la réalisation d'un espace de stockage plus fonctionnel.

Organisme : Les Fils d'Ariane, avec le soutien de la promotion ESJDB-Paca 9. Subvention accordée pour les travaux de charpente, électricité et menuiserie.

Plate-forme de mobilité à destination des personnes en insertion professionnelle.

Organisme : Voiture & Co.

Subvention accordée pour l'achat d'un minibus pour le transport micro-collectif.

Rénovation d'un logement F5 de 75 m² dans une logique d'amélioration de la qualité de l'habitat et d'économie énergétique.

Organisme : Solidarités nouvelles pour le logement.

Subvention accordée pour la mise aux normes électriques, la réfection des sols et murs, la réhabilitation des pièces humides.



LOGEMENT



Développement de l'activité de déménagement social.

Organisme : Solid'Action pour de nouvelles solutions d'hébergement et de travail adaptées en milieu rural à destination de personnes en situation de grande exclusion.
Subvention accordée pour l'achat d'un camion de déménagement GPL.

Un permis pour l'emploi, pour les salariés de structures d'insertion de Dreux-Vernouillet au terme d'un préapprentissage du code de la route.
Organisme : Maison de l'emploi et des entreprises du Drouais (M2ED).
Subvention accordée pour financer 12 permis de conduire.

Le renouvellement du parc de cyclomoteurs de l'association, mais aussi le réaménagement de l'atelier de réparation et d'entretien (outillage, table élévatrice, rangements adaptés...).
Organisme : Vivractiv.
Subvention accordée pour l'achat de 12 mobylettes et la réfection de l'atelier.

Mise en peinture et menuiserie de trois logements destinés aux populations démunies dont les travaux sont assurés par des stagiaires en insertion.
Organisme : Habitat et Humanisme, avec la promotion de l'ESJDB-Normandie 4.
Subvention accordée pour l'achat des matériaux et fournitures.



« Réussir Vendée » : assurer un accompagnement éducatif de jeunes en grande difficulté vers l'emploi, avec notamment la création d'un parc de deux-roues pour faciliter le déplacement en entreprise.

Organisme : Les apprentis d'Auteuil.
Subvention accordée pour l'achat de huit scooters et accessoires.

Travaux d'économie d'énergie permettant un gain de 25 % dans une maison normande très ancienne.
Organisme : Habitat et Développement de l'Eure.
Subvention accordée pour la réfection de la couverture et la mise en place d'une isolation performante.

Desserte des chantiers d'insertion du patrimoine Nord-Lozère avec des personnes sous main de justice.
Organisme : Alter.
Subvention accordée pour l'achat d'un véhicule de neuf places pour pallier l'absence de transports en commun et desservir les chantiers.

Réhabilitation d'une maison (R+2) insalubre dont une seule pièce est actuellement habitable.
Organisme : Pact Tarn.
Subvention accordée pour des travaux d'électricité (mise aux normes), d'isolation, de réfection de la toiture, de plomberie pour les sanitaires.

Réhabilitation de quatre logements locatifs sociaux à Valence, afin de lutter contre la précarité énergétique.
Organisme : Centre d'amélioration du logement de la Drôme (Cald).
Subvention accordée pour les travaux de rénovation.



Réhabilitation d'un local pour mieux accueillir les week-ends et jours fériés des personnes en situation difficile et lutter contre l'exclusion.

Organisme : Halte-accueil Frédéric Ozanam.
Subvention accordée pour l'achat de matériaux.

Transport et conduite solidaires, pour un apprentissage de la conduite à destination de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, en réponse à des problèmes de mobilité.
Organisme : Maison de l'emploi du bocage bressuirais.
Subvention accordée pour prendre en charge une partie de la prestation de l'auto-école.

Aménagement de la cour intérieure avec création d'une aire de jeux, pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants résidant dans cette maison d'accueil à caractère social.
Organisme : association départementale des Pupilles de l'enseignement public (Pep) avec le soutien de la promotion ESJDB - Languedoc-Roussillon 6.
Subvention accordée pour les travaux.

Extension du village Répit Familles « La Salamandre ».
Organisme : Association française contre les myopathies (AFM).
Subvention accordée pour la construction de quatre logements dans le cadre de l'édition 2011 du Téléthon.

Création d'une bagagerie de 50 casiers pour les SDF afin qu'ils puissent déposer leurs valises en toute sécurité, profiter de douches mais aussi d'un café chaud.
Organisme : Centre d'accueil d'information et d'orientation de Bordeaux (CAIO).
Subvention accordée pour l'achat du mobilier.



Grâce aux femmes de la FFB, trois logements pour les femmes en difficulté seront construits en ville.



Construction de la résidence La Source, comportant un atelier et trois logements T2 pour des femmes victimes de violences ou en rupture familiale.

Organisme : Association d'aide aux femmes et aux familles (Adaff) avec le soutien du groupe Femmes de la FFB Aude.

Subvention accordée pour cofinancer une partie des travaux.

Une action pour des femmes, portée par des femmes... et pas n'importe lesquelles : celles du groupe Femmes du bâtiment de l'Aude, qui compte dans ses rangs 25 professionnelles. Leur devise : « L'expérience au service des autres. » Menées par Laure Requena, elles s'emparent de l'opération La source, qui vise à développer la capacité d'accueil de l'Association d'aide aux femmes et aux familles (Adaff). Après étude, la construction de trois logements est préférée à un projet de rénovation. Le groupe se lance dans les démarches administratives, dans la recherche de financements mais aussi dans la recherche d'un partenaire immobilier. « Cette opération nous tient à cœur : il va permettre à des femmes de prendre un nouveau départ. Il leur faut un toit, un abri pour y parvenir. C'est cela qui nous a motivées, car il y aurait eu de quoi être découragées. Nous avons porté le projet durant plus d'un an et demi pour qu'il aboutisse ! Un pas en avant, deux pas en arrière : quand l'une de nous flanchait, une collègue prenait le relais et remontait les troupes. Et puis, le 3 décembre 2012, c'est la bouffée d'oxygène : une convention est actée, qui assure la concrétisation du projet. Bien que tout soit signé, que les 380 000 euros soient trouvés, nous ne lâchons rien pour autant. En soutien du maître d'œuvre, nous avons bien l'intention de suivre ce chantier jusqu'à son terme. Il devrait démarrer au deuxième trimestre 2013 pour une livraison en juin 2014. »

« Les groupes Femmes du bâtiment peuvent être des porteurs formidables de projets solidaires, qui trouveraient un écho favorable à la Fondation FFB. Les professionnelles du BTP, chefs d'entreprise ou conjointes-collaboratrices, forment des groupes très soudés. Elles ont du "punch" et arrivent mieux à contourner les obstacles voire les dépasser. Toutes ces qualités sont nécessaires pour faire émerger et accompagner une action en direction des publics fragilisés. Si nous pouvons donner du sens à nos actions, c'est gagné ! Pour ma part, je dois avouer que j'en ai aussi retiré une satisfaction personnelle et cela fait du bien au moral !
La présidente du groupe Femmes de la FFB Aude





Chantier-école, dont l'objectif est la démocratisation de l'équitation notamment pour le public handicapé.

Organisme : Amicale des Cavaliers de l'Est (ACE) avec le soutien de la promotion ESJDB – La Réunion 4 et en liaison avec le CFA de la Chambre des métiers et le Régiment du service militaire adapté (RSMAR).
Subvention accordée pour les travaux et fournitures.

Réalisation d'une salle de musique pour les jeunes volontaires.

Association : Centre de Marseille – EPIDE.
Subvention accordée pour les travaux de cloisonnement et d'insonorisation (matériel et outils).

Réfection du terrain de sport destiné aux stagiaires du centre.

Organisme : Centre de Langres – EPIDE.
Subvention accordée pour les travaux de revêtement du sol des terrains de sport.



Renforcer la pratique du sport et la mobilité avec le vélo.

Organisme : Centre de Bourges – EPIDE.
Subvention accordée pour l'achat de VTT, de casques et d'équipements.

Doter les locaux de l'association de sanitaires décentes.

Organisme : Association Grimault d'éducation populaire, avec le soutien de la promotion ESJDB- Pays de Loire 8.
Subvention accordée pour les travaux et l'achat de matériaux et d'équipements sanitaires.

Chantier d'insertion pour aménager un chemin de promenade en forêt (pose de bancs, d'un belvédère et d'une table d'orientation).

Organisme : Association intérimaire pour la réinsertion et pour l'emploi (AIRE), avec le soutien de la promotion ESJDB- Rhône-Alpes 7.
Subvention accordée pour financer l'exécution du chantier.

Dans le cadre de la restauration de la maison natale de Martin Nadaud (1815 - 1895), création de supports d'exposition et de communication destinés à faire connaître le fameux maçon creusois qui fut député de la Creuse.

Organisme : communauté de communes de Bourganeuf-Royère-de-Vaissivière.
Subvention accordée pour financer l'emploi d'un stagiaire en charge des recherches sur le passé professionnel de l'auteur de la célèbre formule : « Quand le Bâtiment va, tout va ! »



Rénovation du bâtiment lieu de vie de l'association qui fonctionne comme une pension de famille pour les personnes dépendantes.

Organisme : J'entraide pour un toit.
Subvention accordée pour l'achat de matériaux et fournitures concernant un réfectoire, une cuisine/réserve, deux chambres, un bureau, une salle de bains.

Création d'un espace sport-forme-détente mis à la disposition le soir et le week-end pour les stagiaires.

Organisme : Centre de Lanrodec – EPIDE.
Subvention accordée pour l'achat du matériel sportif.

Dans le cadre de la réalisation d'un abri destiné aux pèlerins, rendre hommage aux bâtisseurs dont les constructions jalonnent le chemin de Compostelle.

Organisme : Les bâtisseurs sur le chemin de Compostelle.
Subvention accordée pour la mise en valeur de la profession (statue, fresque, panneaux).

MUTUALISER LES RÉUSSITES



Un des critères entrant en ligne de compte dans l'approbation d'un dossier est sa capacité à pouvoir être déployé sur tout le territoire. En effet, la Fondation FFB a bien vocation à servir le plus grand nombre de personnes en insertion ou en réinsertion professionnelle. Entre 2011 et 2012, de nombreux projets sélectionnés sont mutualisés ou identifiés comme reproductibles. Ils apportent notamment des solutions face aux problématiques suivantes :

- identification des parcours de formation et des compétences requises ;
- professionnalisation de l'encadrement de suivi et d'accompagnement (les tuteurs, un des maillons-clés) ;
- recrutement (adéquation offre/personnes en réinsertion ou féminisation des métiers).

« INDIBATP est une société coopérative tripartite qui regroupe l'interprofession (bâtiment, TP, industrie), les salariés et les entreprises utilisatrices des GEIQ. L'origine ? Les différents GEIQ qui se sont rapprochés par nécessité économique, développant ainsi de nouvelles synergies. Cette régionalisation a accru la force de frappe des GEIQ au travers d'INDIBATP » explique Benoit Taillefumier, secrétaire général de la FFB Alsace.

« INDIBATP se scinde en différents services, dont Recrut*BTP, dédié aux entreprises de la filière construction. Sa mission consiste à mettre en relation des jeunes employables et des entreprises qui ont des postes à pourvoir. Celles-ci n'ont plus à gérer l'accompagnement social, mais seulement le tutorat technique. Recrut*BTP repère dans les structures d'insertion locales des personnes susceptibles d'entrer dans les métiers du BTP, leur propose des parcours adaptés de formation et les suit tout au long de leur insertion. Et pour que les PME puissent répondre aux clauses d'insertion des marchés publics, Recrut*BTP peut aussi trouver le candidat, voire porter son contrat.

INDIBATP est une structure originale, qui apporte des réponses concrètes à la problématique de recrutement par le biais de services globaux liés à l'insertion. La Région Alsace reconnaît d'ailleurs Recrut*BTP comme un outil de la branche, qui ne pouvait exister avant, du fait de la dispersion des GEIQ. La Fondation FFB, qui avait participé à l'essor de ce service à ses débuts, renouvelle son soutien cette année. En 2012, nous avons repéré un autre projet mutualisable, porté par le Relais Chantiers, pour permettre aux entreprises de répondre aux clauses d'insertion. Il s'agit d'un dispositif préalable expérimental destiné à des jeunes éloignés du travail : dimension sociale, connaissances minimales des métiers du BTP, techniques de recherche d'emploi font partie de cette préformation. Nous ferons remonter les enseignements de cette action à la Fondation FFB, très engagée dans l'accompagnement des jeunes vers l'accès au retour à l'emploi. »

Le projet « Atouts BTP » associe les clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (Crépi) - Gironde, Méditerranée, Loire et Haute-Loire, Touraine – mais aussi divers financeurs, dont la Fondation FFB. Cette dernière a été séduite par cette démarche mutualisée sur quatre régions, à caractère reproductible à l'échelle nationale.

Parmi 200 candidatures spontanées, prenez 55 jeunes vivant dans des zones urbaines sensibles, sans qualification, sans permis de conduire et âgés en moyenne de 24 ans. Assurez-leur une formation professionnalisante en éco-construction de 175 heures, adaptée à leurs difficultés d'insertion. Puis immergez-les dans une entreprise, d'abord proche de chez eux, puis éloignée. Faites-les suivre par un tuteur senior volontaire, formé à ce type de transfert de compétences, de la culture de l'entreprise et de savoir-être.

Résultat ? 58 % des jeunes ont trouvé un emploi à l'issue de ce parcours. Au départ cloisonnés, territorialement et socialement parlant, ils sont responsabilisés, confrontés aux exigences et au principe de réalité du monde du travail, et leur intégration est favorisée par le tutorat intergénérationnel. La dimension transversale de la formation répond aux besoins des entreprises, tandis que l'éco-construction rénove l'image des métiers du bâtiment et plaît aux jeunes. Le caractère généraliste de la démarche est particulièrement apprécié par les entreprises, car les mises en situations variées sont souvent révélatrices de vocations et débouchent alors sur la finalisation d'un projet professionnel.



DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ce sont principalement sur les entreprises que pèsent les obligations en matière de prévention des risques et de sécurité des salariés. Cependant, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification complètent cette action bien au-delà de ce qu'impose la loi. À ce titre, le projet de **création d'un site Internet et d'un QCM sur l'information « Hygiène et Sécurité »** pour tout nouveau salarié intéresse tout particulièrement le Comité national de coordination et d'évaluation des GEIQ (CNCE-GEIQ), d'autant qu'il va bénéficier de l'expertise de l'organisme de prévention mis en place par la profession, l'OPP-BTP.

Les GEIQ sont hautement sensibilisés à cette dimension de prévention des risques. Intervenant auprès d'un public éloigné de l'emploi et bénéficiaires d'exonération de cotisations « Accident du travail / maladies professionnelles » (AT-MP), ils travaillent naturellement sur cette question et mettent tout en œuvre pour éviter l'accident aux personnes qui font leurs premiers pas sur les chantiers. Remise d'un livret d'accueil, entretien spécifique le premier jour, animations autour de ce thème, formations complémentaires, appui aux entreprises pour l'actualisation de leurs actions « sécurité » sont autant de mesures mises en place.

L'idée du GEIQ BTP Bourgogne – très engagé en matière d'expérimentations – est de proposer un outil interactif, une façon innovante de plonger le salarié dans la prévention des risques. L'auto-évaluation renforcera sa prise de conscience et sa responsabilisation, en proposant une pédagogie tout à fait adaptée à la typologie des publics aidés.



La Fédération régionale Bretagne a été contactée par l'Association bretonne de promotion de la recherche sur la jeunesse (ABPRJ). Partenariat improbable ? L'ABPRJ lui propose de **travailler sur les parcours d'insertion professionnelle des jeunes dans les entreprises de bâtiment**. Il s'agit d'une étude qui fait partie d'un appel à projets européen : « Ingénierie et services pour entreprendre autrement ».

« Nous avons d'abord été circonspects quant à la démarche, avoue Yvan Gégaden, secrétaire général. Les entreprises sont actuellement plus préoccupées par leur carnet de commandes et par la concurrence déloyale d'une main-d'oeuvre étrangère illégale. Pour autant, nous avons creusé le sujet car nous savons que la question du recrutement reviendra sur le devant de la scène par l'effet mécanique du papy-boom. La mixité professionnelle – les femmes représentant un vivier d'emplois inexploité – est évidemment une stratégie à développer. Au-delà de ces raisons pragmatiques, nous avons vu dans cette évaluation des méthodes de recrutement et d'intégration des jeunes, un sujet particulièrement d'actualité. Une occasion de communiquer en direction de la presse mais aussi des établissements de formation. Notre implication va de soi, car il faut que cette recherche sociologique ne soit pas déconnectée du terrain. C'est pourquoi nous allons constituer un groupe de travail avec Constructys, Pôle Emploi, la Délégation régionale aux droits des femmes. Nous allons également interroger notre réseau, dont les SCOP. Le but : cadrer l'étude et identifier les TPE et PME susceptibles de faire partie de cette enquête, leur expliquer la démarche et accompagner les chercheurs. Il ne s'agit pas d'enfoncer des portes ouvertes mais bien de repérer de bonnes pratiques de recrutement pour en faire profiter toute la profession. »



Les projets concernant la formation ont souvent l'effet d'en faciliter l'accès en amont. Il s'agit du développement d'outils pédagogiques, de la bonne utilisation des matériels (informatiques notamment) ou encore de la possibilité de se déplacer pour suivre cette formation. La Fondation a subventionné à ce titre une action originale : **un jeu d'insertion, appelé « Speed comport'in »**, qui a été déployé dans les 17 centres de l'Établissement public d'insertion de la défense (EPIDE).

De même, **la formation des tuteurs** est indispensable, car le rôle des accompagnants est reconnu comme déterminant. C'est pourquoi, le projet « **Actions jeunes** » des Compagnons bâtisseurs a été retenu. En aval, la Fondation apporte également son aide à des projets de mesure ou d'identification des prérequis comme cela a été le cas avec **l'association Rempart**. Il s'agissait ici de créer **une grille d'auto-évaluation et un livret de compétences**.

La Fondation a besoin de vous !

Vous n'avez pas le temps de choisir à qui donner,
vous ne savez pas quels projets soutenir,
mais vous souhaitez que ce soit du concret ?

Pensez à la Fondation FFB !

Ainsi votre don prendra toute sa dimension :
grâce à vous, des actions concrètes, locales et utiles
verront le jour pour soutenir les publics en difficulté
et leur donner de vraies opportunités
de réinsertion et d'emploi.



FONDATION DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
33, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 47 23 64 05
www.fondation-ffb.fr

Ce rapport a été réalisé par un CAT imprimerie - ESAT : l'Élan (75013)